



Commission de services régionaux

Péninsule acadienne

Réunion extraordinaire du conseil d'administration

4 novembre 2021

19 h

Salle communautaire de Bertrand

PROCÈS-VERBAL

Membres présents :

Benoit Savoie,	DSL
Maurice Godin,	DSL
Jean-Claude Doiron,	DSL
Jacques Boucher,	DSL
Alyre Ross,	DSL
Jules Haché,	Lamèque
Yvon Godin,	Bertrand
Georges R. Savoie,	Neguac
Mireille Pinet,	Paquetville
Annie Hall,	Saint-Isidore
Denis Losier,	Tracadie
Kassim Doumbia,	Shippagan
Bernard Thériault,	Caraquet
Bernard Savoie,	Ste-Marie-St-Raphaël
Anthony Poirier,	Maisonnette
Thérèse Haché,	Grande-Anse
Joseph Lanteigne,	Saint-Léolin
Paul-Aimé Mallet,	Le Goulet

Membres absents :

Roger Chiasson,	Bas-Caraquet
-----------------	--------------

1. Ouverture de la séance

M. Jacques Boucher préside l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres et au public présent. Mme Julie Robichaud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. Vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée à 19 h.

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune déclaration enregistrée.

4. Adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

21-CSR4-746 *Il est proposé par M. Maurice Godin et appuyé de M. Denis Losier, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Dossiers :

- **Service de transport en commun dans la Péninsule acadienne**

Résolution pour l'ajout du nouveau service volontaire de transport en commun

CONSIDÉRANT QUE L'AJOUT D'UN SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN FACILITERA LA MOBILITÉ DES RÉSIDENTS DE LA PÉNINSULE ACADIENNE DANS UN CONTEXTE DE DÉFIS DÉMOGRAPHIQUES PARTICULIERS;

CONSIDÉRANT QU'UNE MOBILITÉ ACCRUE DES RÉSIDENTS DE LA PÉNINSULE ACADIENNE EST PRIMORDIALE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS LOCAUX ET RÉGIONAUX EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE;

CONSIDÉRANT QUE LA PÉNINSULE ACADIENNE SE DOIT D'INVESTIR DANS UN SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN AFIN D'AMÉLIORER L'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL, AUX SOINS DE SANTÉ ET À L'ÉDUCATION OU ENCORE POUR AIDER À LA RÉTENTION DES JEUNES ET DES NOUVEAUX IMMIGRANTS;

CONSIDÉRANT QUE LA MISE EN PLACE DU SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN EST CONDITIONNELLE AUX FINANCEMENTS NÉCESSAIRES DES DEUX PALIERS DE GOUVERNEMENTS ET DE L'INSTAURATION DES RESSOURCES HUMAINES SUFFISANTES POUR ASSURER LA GESTION DU SERVICE AU SEIN DE LA CSRPA;

CONSIDÉRANT QUE LES COMMUNAUTÉS PARTICIPANTES AU PROJET RENDENT DISPONIBLES LES FONDS PRÉVUS AU BUDGET D'OPÉRATION À CET EFFET;

21-CSR4-747 *Sur proposition de M. Jules Haché appuyée de M. Kassim Doumbia, il est proposé que la Commission de services régionaux Péninsule acadienne ajoute le transport en commun comme service volontaire au sein de son organisation.*

Plusieurs échanges et commentaires prennent place. Le maire de la municipalité régionale de Tracadie (MRT), M. Denis Losier informe également les membres que cette dernière ne participera pas au service de transport en commun. Tout comme la municipalité de Grande-Anse, de St-Léolin et de quatre représentants des DSL. Étant donné le commentaire de M. Denis Losier et sachant également que le vote de ce dernier représente un tiers de la population, les membres du conseil trouvent la situation un peu particulière. Cela étant dit, le vote du budget 2022 risque de tomber.

Avec l'accord de M. Jules Haché et de M. Kassim Doumbia, les membres demandent alors à l'assemblée s'il est possible de retirer la résolution de l'ajout du service volontaire. Demandant l'unanimité dans ce cas, la proposition est rejetée par un vote. Les membres doivent donc procéder au vote sur la résolution initiale du projet.

Pour : 11

Contre : 7

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

- **Emprunt temporaire pour l'achat d'une excavatrice au service de gestion des déchets solides**

21-CSR4-748 *Il est proposé par M. Georges R. Savoie et appuyé de M. Yvon Godin, que la CSRPA fasse une demande d'emprunt temporaire de 239 200 \$ à UNI Coopération financière pour une période ne dépassant pas un an pour le financement d'une excavatrice.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Levée de la réunion

Il est proposé par M. Benoit Savoie que la réunion soit levée à 19h52.

Jacques Boucher, président

Julie Robichaud, secrétaire